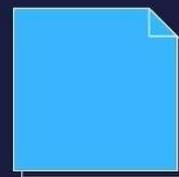




DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



Règlement du Critérium U12 – 2023/2024

Règlement

Calendrier

Phase 1 : 04 novembre / 02 décembre / 13 janvier.

Phase 2 : 02 Mars / 13 Avril / 08 Juin.

Possibilité d'**avancer** la date d'une rencontre après réception de l'accord des deux clubs (via la messagerie officielle) en utilisant un samedi libre ou un mercredi.

Aucun report possible (sauf cas de force majeure) sans l'autorisation de la commission des jeunes.

Durée des rencontres : 2 X 30 min

Peuvent participer : Les joueurs U12-U11 et U10 (3 maximum), les joueuses U13, U12, U11.

Classement : application de l'article 14 des R.G. de la LFNA.

Déroulement de la compétition

Formule championnat en deux phases

Phase 1 : 4 poules de 4 équipes et 4 poules de 3 équipes.

Tirage au sort effectué lors de la réunion plénière de la commission des jeunes en date du 4 septembre.
Qualification des deux premiers de chaque poule (16) pour la phase 2.

Composition des poules :

Poule A : THOUARS FOOT 79 / FC BOUTONNAIS / ES AFP / FC3C

Poule B : GJ CERIZAY INTERBOCAGE / NIORT ST FLORENT / PAYS NEO CRECHOIS / ENT. USPM STE EANNE

Poule C : GJ NUEILLAUBIERS EVSABB / NIORT ST LIGUAIRE / GJ ST VARAUDAISE / GJ SUD DEUX-SEVRES

Poule D : ECHIRE ST GELAIS / PAYS MELLOIS / CHERVEUX / BEAUVOIR SUR NIORT

Poule E : NIORT CHAMOIS / GATIFOOT / US PEIXINOISE / VAL DE BOUTONNE

Poule F : GJ PAYS MAULEONNAIS / FC CHAURAY / PAYS ARGENTONNAIS / CELLES-VERRINES

Poule G : VENISE VERTE / NIORT SOUCHE / FC BRESSUIRE

Poule H : GJ CŒUR DE BOCAGE / LE TALLUD / GJ OREE DE L'AUTIZE

Phase 2 :

4 poules de 4 équipes.

Le tirage au sort sera effectué par un représentant de club lors d'une réunion ou d'une formation d'éducateurs.
Qualification des deux premiers de chaque poule (8) pour le championnat U13 D1 Accession Ligue (phase1) de la saison 2024-2025.